



SITE CLASSE
 au titre de l'article L 341-2
 du code de l'environnement



Grande Cascade de
 Mortain

Décision : Arrêté ministériel
 Date : 23/09/1922
 Code : 50002

-  Emprise du site
-  Limite communale
-  Limite de division cadastrale
-  Limite de parcelle
-  Bâtiment

Sources :
 IGN BD Parcellaire 2017
 IGN Fond Raster (WMS)
 DREAL-NORMANDIE
 Production:
 Le 20/09/2019 - DREAL-NORMANDIE

